



Une entreprise ne veut pas me rembourser

Par **Laurent68**, le **14/06/2008** à **19:50**

Bonjour,

J'ai créé en 2007 une affaire personnelle de commerçant, voulant produire des T-S au nom de ma marque que j'ai déposée pour ensuite les vendre en France.

En Novembre je contacte une entreprise qui dit pouvoir produire mes produits en Chine pour des prix très faibles, après négociation nous fixons les prix, je règle alors la totalité de la commande à l'entreprise par virement (8600€). Après quelques temps il m'est informé que les produits ont du retard, et ensuite qu'ils ne seront pas produits, l'entreprise tarde à me rembourser, pendant ce temps je dépose le bilan de mon affaire pour ne pas payer les charges.... de l'année 2008. Aujourd'hui la société ne veut pas me rembourser car pour eux le client n'existe plus. Le problème est qu'ils ne m'ont jamais fait de facture et donc je n'ai aucune preuve (à part le virement) de ma commande.

Est-ce que j'ai une chance de pouvoir récupérer mon argent ?

Je vous remercie par avance pour toutes les réponses de votre part.

Cordialement Mr Thiel